

Atout France dévoile les 11 lauréats de l’appel à manifestation d’intérêt "Tourisme d’affaires et rencontres professionnelles"

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MICE

Les lauréats de l’appel à manifestation d’intérêt (AMI) « Spécial Tourisme d’affaires », dédié aux projets d’investissement des grands équipements d’accueil d’évènements professionnels lancé cet automne par Atout France sous l’égide de la ministre déléguée en charge du tourisme Olivia Grégoire, sont désormais connus. Ils bénéficieront d’un appui technique et financier en 2024 pour mener leurs projets de transition durable, de modernisation et de performance démontrant l’ambition renouvelée de la France de maintenir son leadership de « destination business » d’excellence.

Accélérer la transition durable et renforcer l’attractivité et la compétitivité des équipements dédiés aux rencontres professionnelles, tels étaient les objectifs de cet AMI, répondant à une demande forte des acteurs de la filière évènementielle et tourisme d’affaires française.
Cet AMI, va participer à cet effort collectif et proposer un cadre national valorisant les projets exemplaires, fédérant les expérimentations et mutualisant les bonnes pratiques. 2024, année olympique donc évènementielle par essence, verra la réalisation des 11 projets retenus qui représentent en cumulé plus de 90 millions d’euros d’investissements.
Le Comité de sélection, réunissant les représentants et partenaires de la filière, a tenu à distinguer des projets d’investissement combinant ambition en matière de transformation durable, effet structurant sur son territoire, une gouvernance et un modèle économique solides et enfin le caractère innovant et les effets d’image et d’impact.
Les 11 lauréats (propriétaires ou gestionnaires de site) sont les suivants :
1. **Antibes-Juan-les-Pins** qui déploie une expérimentation de « nudge marketing » sur l’ensemble du parcours-visiteur pour développer les pratiques responsables et améliorer l’expérience de visite à l’échelle d’un site et d’une destination d’accueil évènementiel de taille intermédiaire.

2. **Le Palais des Festivals de Cannes** lance une démarche d'économie d'énergie et de minimisation de son impact par l'installation de panneaux photovoltaïques sur sa toiture.
3. **Le Centre des Congrès de Lyon (CCCL)** porte un projet pour « doper sa performance énergétique ». Le gestionnaire veut améliorer son confort thermique en minimisant ses coûts et chiffrer, par cette phase de diagnostic, quels investissements structurels pourraient être rentables, avec son propriétaire.
4. **Destination Biarritz** met en place une démarche mutualisée à l'échelle de ses 4 équipements majeurs d'accueil, ambitionnant de maximiser les économies d'énergie et d'eau en travaillant sur l'ensemble des sites.
5. **Evian** projette de réhabiliter 2 sites urbains (Palais des festivités et ancienne caserne) en un lieu évènementiel de spectacles et d'expositions. L'insertion de ce projet dans le paysage et le quotidien urbains et le mix entre tourisme d'affaires et équipement d'animation de la vie locale sont mis en avant et représentatifs d'une tendance à suivre.
6. **La collectivité du Grand Annecy** entreprend la rénovation de la salle de gala et des espaces attenant à l'hôtel Impérial en améliorant le confort d'usage (notamment par le développement des outils digitaux) et la limitation de son impact environnemental.
7. **La Halle Tony Garnier de Lyon** évolue dans un contexte concurrentiel fort et porte un projet de réaménagement et repositionnement de cet équipement emblématique de la ville pour lui donner davantage de modularité et procurer davantage de confort à ses utilisateurs.
8. **La SPL Atlantia à La Baule**, présente un projet original qui vise à renforcer l'offre locale en proposant un outil moderne avec vue sur mer pour des événements de petite ou moyenne capacité (jusqu'à 200 pax), en réutilisant une friche commerciale du littoral baulois.
9. **Besançon** veut maintenir son équipement phare « Micropolis » qui nécessite des travaux de première nécessité et se saisi de l'occasion pour élargir sa réflexion sur ses performances énergétiques et l'amélioration de leur gestion. Entre structure et fonctionnement, Besançon affirme son besoin de disposer d'une offre d'accueil de tourisme d'affaires.
10. **Dijon et ses collectivités** présentent un projet très attractif et ambitieux, un investissement important visant à assurer la transformation durable du parc des expositions : rendre ce site plus modulable, plus confortable et plus vertueux afin de consolider son attractivité et son modèle économique.
11. **A Toulouse, le MEET** lance un process d'efficience en matière de gestion des déchets générés par les événements MICE. Il s'agit de veiller, depuis le sourcing jusqu'à la fin de l'utilisation des matériaux, à optimiser l'ensemble du processus, en lien avec les fournisseurs comme les organisateurs et les visiteurs. Projet piloté par le gestionnaire GL Events qui souhaite impliquer l'ensemble de son écosystème et développer ses relations avec les opérateurs de l'économie sociale et solidaire. La démarche expérimentée à Toulouse pourra être déployée au sein d'autres sites gérés par le groupe.